FORMATION

Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnel Catégorie 3A

www.secourisk.com

Objectif

- Acquérir le professionnalisme nécessaire pour utiliser en sécurité les plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite conformément à l'arrêté du 02.12.1998

Réglementation

- Article R4323-55 à R4323-57 du code du travail
- Recommandation R486 CNAM
- ED 856 INRS "la conduite des équipements de travail mobile automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservé aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire[...]."

Public

Tout personnel débutant ou expérimenté de l'entreprise destiné à utiliser une PEMP.

Pré-requis

- Aptitude médicale
- Avoir 18 ans
- Maîtrise des consignes orales et écrites en français
- Pour la pratique :
  - Chaussures de sécurité,
  - Casque de sécurité muni d'une jugulaire conforme à la norme EN397
  - Harnais antichute conforme à la norme NF EN361 muni d'une longe
  - Gants de manutention

Groupe

1 à 6 participants maximum.

Durée

Attestation de formation de conduite

- Personnel expérimenté : 1 jour (7 heures)
- Personnel débutant : 2 jours (14 heures)

Validité

5 ans (préconisation).

Date

A la demande.

Lieu

Intra-entreprise.

Délais et modalités d'inscription

- Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.
- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur **site internet** / par **téléphone** / par **mail (contact@secourisk.com)** / via **Mon compte Formation** pour les formations éligibles / via **Pôle Emploi** sous réserve d'acceptation du financement demandé.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite sous réserve d'aptitude médicale validée par la médecine du travail. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

Tarif

INTRA : Nous consulter.

Contact

- Téléphone : 04 50 17 34 63
- Mail : contact@secourisk.com

Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnel Catégorie 3A

www.secourisk.com

Programme

Théorie :

- Le décret 98-1084 du 02/12/1998
- Le code du travail et notamment les articles R 4323-1 à 5 et R 4323-55 à 57
- La recommandation CNAM R 486
- Caractéristiques générales des élévateurs à nacelle
- Dispositions communes à l'utilisation des P.E.M.P.
- Dispositions spécifiques aux différents types de P.E.M.P.
- Qualification du personnel
- Vérifications journalières et périodiques
- Prendre connaissance de son élévateur (notice du constructeur)

Pratique :

- La prise de poste, les contrôles avant utilisation (nacelle et porteur)
- Notions de vérification des E.P.I. contre les chutes de hauteur
- Risques particuliers : le vent, l'électricité, l'environnement
- Savoir mettre un harnais antichute (réglages)
- Evacuation du personnel de la plate-forme en cas d'incident
- Exercices pratiques sur le terrain (mise en station, manœuvre, calages, …)
- Exercices de conduite depuis les commandes dans la nacelle et depuis celles au sol
- Techniques de dégagement en cas de panne
- Tests de validation des connaissances et du savoir-faire en fin de stage

Moyens pédagogiques

Modalités pédagogiques

- Formation en présentielle.
- L'aller retour « théorie-pratique » est la modalité choisie : alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique.
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes :
  - Organisation par ateliers pédagogiques
  - Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

Moyens et outils pédagogiques

- Salle de formation équipée de vidéoprojecteur.
- PEMP.

Modalité d'évaluation/validation

- Examen des connaissances et du savoir faire (théorie: QCM, pratique: exercices pratiques).
- Délivrance d'une attestation de formation avec avis du formateur sur l'aptitude pratique à conduire les engins en sécurité.

Les + de SECOURISK

- Formateur CACES® intervenant spécialisé dans la conduite des différents engins de manutention.
- Notre Centre de formation est certifié **QUALIOPI** pour les actions formation. Cette certification permet une prise en charge de certaines formations par les Opérateurs de compétences (OPCO, anciennement OPCA).